

NOUVEAU

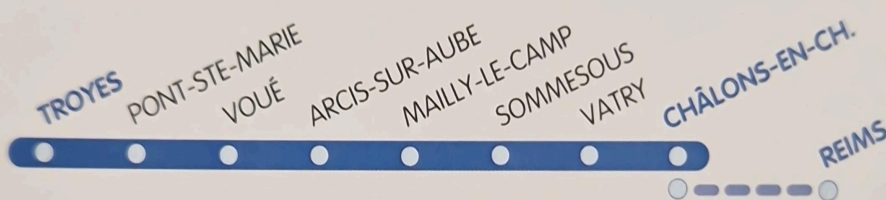


LA LIGNE ROUTIÈRE TROYES - CHÂLONS-EN-CH. - (REIMS) ÉVOLUE AU 1^{ER} JANVIER 2023

QUELS CHANGEMENTS ?

À compter du 1^{er} janvier 2023, la ligne de cars Troyes - Châlons-en-Ch. - (Reims) évolue : nouvelle desserte, nouvelle tarification et nouveaux canaux d'achat.

NOUVELLE DESSERTE



LES NOUVEAUTÉS

1. Augmentation des fréquences : 13 allers-retours quotidiens en semaine, 7 le samedi et 5 le dimanche.
2. Correspondances à Châlons-en-Ch. avec les trains de ou vers Reims.
3. Ajout d'un arrêt dans la commune de Voué.
4. Desserte identique toute l'année, y compris pendant les vacances scolaires.

Retrouvez les nouveautés
(horaires, tarifs, ...) :

